

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [5]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

UNE CHAMBRE A SOI... OU PRESQUE POUR LE CENTRE DE LIAISON DE SOCIETES FEMININES (NE)

Pour inaugurer son nouveau local, le Centre de liaison de sociétés féminines y avait convié son assemblée générale ; c'était l'occasion de le présenter à ses membres.

Il ne s'agit pas encore tout à fait « d'une chambre à soi » puisque le Centre de liaison sous-loue le local de la Jeune chambre économique, faubourg de l'Hôpital 19a. Mais les conditions de cohabitation semblent favorables pour les deux parties. Et, en acquérant ce local, le Centre de liaison va, du même coup, obtenir un téléphone. Ce lieu permettra aussi d'entreposer archives et papiers de la société qui transitaient jusqu'ici par les logis des présidentes successives...

C'est aussi là qu'auront lieu, désormais, les consultations juridiques données fidèlement depuis plus de trente ans par Mme Claudine Gabus-Steiner. Entre dix et quinze femmes viennent y chercher conseils et réconfort chaque premier mardi du mois.

Concernant les activités du Centre de liaison au cours de l'année écoulée, Mme Denise Wyss-Boudry, la présidente, en a relevé les temps forts. Le principal ayant sans doute été la « Journée neuchâteloise des femmes » en novembre réalisée autour du thème de la solitude ; son succès a été le fruit d'un important travail de préparation.

A côté de son activité de redistributeur de l'information, le Centre de liaison est très fréquemment consulté sur des avant-projets de lois ou d'autres sujets touchant à la situation de la femme. Le comité souhaite associer davantage ses associations-membres aux réponses à fournir en leur envoyant les textes qui seront discutés ensuite dans des séances où seront élaborées les réflexions du Centre de liaison.

L'avenir, c'est aussi le résultat des travaux de deux groupes d'étude du Centre de liaison ; le premier, « Retravailler ? Se remettre en route ? » s'efforce d'organiser le plus rapidement possible des stages de réinsertion professionnelle du type de ceux existant dans d'autres cantons. Si deux animatrices sont déjà sur les rangs, reste à résoudre le problème financier et à composer le contenu de ces stages.

Le deuxième groupe de travail a pour but d'ouvrir un lieu de rencontre et d'accueil pour les femmes où celles-ci pourront recevoir toutes sortes d'informations les concernant. Et cela pourrait être

chose faite avant la fin de l'année encore.

Pas d'assemblée générale sans un clin d'œil aux comptes (ils sont sains !) et quelques mutations au sein du comité. Cette fois, c'est Mme Denise Ramseyer qui le quitte après y avoir passé quatorze ans, dont cinq de présidence. Deux nouvelles membres sont élues : Mmes Henriette Induni, juriste et membre de la Fédération romande des consommatrices, et Simone Lardon, présidente de l'Association des mères chefs de famille.

Pour la deuxième partie de la soirée, le Centre de liaison avait invité Mme Marie-Thérèse Morand, vice-présidente romande de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), à évoquer le voyage en Chine de représentantes de l'ASF reçues par la Fédération des femmes chinoises. Passionnant moment de confrontation et d'échanges amicaux entre deux mondes ! — (alg)

DEUX ECRIVAINES HONOREES (BE)

La Commission de littérature française du canton de Berne a remis deux prix d'encouragement à Bernadette Richard, pour son roman autobiographique « Quelque part... une femme » et à France-Line Bourquin, pour son recueil de poèmes « Sanguine ».

Bernadette Richard est Chaux-de-Fonnière, établie à Biel depuis peu pour son travail : journaliste, elle collabore à la radio locale Canal 3. « Quelque part... une femme » est son premier roman.

France-Line Bourquin est normande, elle habite Villeret près de Saint-Imier. « Sanguine » est son deuxième recueil de poèmes. — (mh)

BOURSE POUR UNE ARTISTE-PEINTRE (JU)

Liuba Kirova, artiste d'origine bulgare, établie dans le canton du Jura depuis de nombreuses années, a reçu la bourse annuelle de la Fondation Lachat. Ce prix, la plus importante distinction jurassienne qui soit décernée dans le domaine des arts visuels, existe depuis 1978. En remettant le prix à Liuba Kirova, le jury a tenu à saluer une peintre au métier sûr, qui œuvre à l'écart des modes et des chapelles. — (mh)

CLAF : NOUVELLE PRESIDENTE (GE)

Le 22 mars 1984, le centre de liaison des associations féminines genevoises tenait son assemblée générale.

Au cours de celle-ci, le nouveau comité a été élu. Dix membres acceptaient le renouvellement de leur mandat, six nouveaux membres ont été élus.

La présidente ne désirant pas demander le renouvellement de son mandat, le comité proposait la candidature de Madame Arielle Wagenknecht, vice-présidente, qui a été élue par cette assemblée.

L'assemblée a également élu membre d'honneur Madame Marie-Jeanne Mercier qui quitte le comité après de nombreuses années d'activité.

Après la partie statutaire, Madame Gabrielle Nanchen anima une conférence-débat sur le sujet : Femmes : la politique autrement (cf. p. 5)

(Communiqué)

UNE DEUXIEME « PHASE » POUR RADIO PLEINE LUNE ? (GE)

« Une radio de femmes a-t-elle encore une signification à Genève ? », telle était la question posée par Radio Pleine Lune* aux auditrices ayant répondu à son invitation, le 29 mars dernier, au Centre Femmes.

Il existe dans la région frontalière genevoise une vingtaine de radios libres qui devront se regrouper prochainement sur 4 à 5 fréquences. Ces « mariages de raison » vont donner l'occasion à plusieurs d'entre elles de préciser leurs objectifs, ainsi que de mieux définir le public auquel elles s'adressent.

Après deux ans de radio pour et par des femmes, l'équipe animatrice de Radio Pleine Lune cherche un nouveau souffle. L'originalité de son émission hebdomadaire attire, certes, un public fidèle pour qui une radio militante féministe est une source utile d'informations.

Radio Pleine Lune souhaite toutefois élargir son audience et repenser son style avec d'autres femmes, dans la perspective d'une fusion probable avec Radio Alpes I.

Informations à développer à travers un réseau de correspondantes, création de nouvelles rubriques, prise en compte des points de vue les plus divers, les projets ne manquent pas si les auditrices manifestent leur intérêt.

A bon entendeur... — (mm)

* Membre du collectif Radio Zones, Radio Pleine Lune émet chaque mercredi, dès 19 heures, sur 101.4 mgh.

d'un canton à l'autre

ÇA BOUGE DU CÔTE DE L'AMCF (GE)

Concilier vie professionnelle, vie familiale, vie sociale et trouver encore les forces nécessaires pour faire bouger la cause des femmes, c'est possible. L'association des mères chefs de famille (AMCF) en fournit une preuve éclatante : Ne vient-elle pas d'ajouter à ses innombrables activités un service de garde pour les enfants malades ? « L'idée était dans l'air depuis un certain temps déjà », relevait Mme Henninger au cours de la 7e assemblée générale qui s'est tenue à la ferme Marignac, « la voilà concrétisée ». Ce service de dépannage — qui s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes élevant seuls leurs enfants — fonctionne depuis septembre 1983 et totalise déjà 300 heures de travail auprès d'enfants malades. L'AMCF a également mis sur pied un service de baby sitting, qui connaît un grand succès.

Si l'entraide concrète reste au centre de ses préoccupations, l'AMCF ne s'attaque pas moins à des problèmes d'ordre plus général. Car, relevait, en substance, la présidente, « nos problèmes sont, avant tout, des problèmes de société. Afin de mieux les cerner, nous avons constitué un certain nombre de commissions qui sont en rapport étroit



avec d'autres associations, telles que le comité du 14 juin pour la concrétisation de l'égalité des droits, ou encore le F-information.

Dans le même ordre d'idées, nous nous sommes réunies avec les députées du Grand Conseil genevois pour aborder avec elles plusieurs points qui nous paraissent essentiels, à savoir le fonctionnement du SCARPA (Service de recouvrement des pensions alimentaires), le problème des bourses et de la formation des femmes — tous deux font d'ailleurs l'objet d'une motion — le système des allocations familiales, etc.

Toujours dans cet esprit d'ouverture, nous avons soutenu la démarche du Mouvement Populaire des Familles auprès du Conseil d'Etat concernant la difficulté d'accès aux apprentissages, l'initiative sur le service civil et nous travaillons activement avec le groupe « recherche de logements pour petits budgets ». Nous avons également ouvert une brèche vers le Mouvement de la Condition Paternelle (MCP), en vue de définir les objectifs communs et d'élaborer une sorte de « code de conduite » à l'usage des membres. »

Au cours de cette assemblée, les membres ont approuvé l'entrée de l'AMCF Genève au sein de la fédération suisse des familles monoparentales et ont nommé Madame Miriam Mayenfisch présidente d'honneur de l'association. Rappelons que Madame Mayenfisch est

... et le samedi matin,

nos agences de Bellevue, de Carouge, des Eaux-Vives, de Florissant, du Grand-Saconnex, de Lancy, de Meyrin, de Moillesulaz, d'Onex, de Plainpalais, de Vernier et de Vésenaz sont à votre disposition.

Votre Banque hypothécaire du canton de Genève
2, place du Molard, 1211 Genève 3, tél. 022 28 00 11

BCC

Votre banque cantonale

d'un canton à l'autre

la fondatrice de l'AMCF et qu'elle l'a présidé pendant de nombreuses années.

La partie statutaire fut suivie d'un débat auquel participèrent une délégation de l'association vaudoise et de l'association française des mères chefs de famille, ainsi que quelques représentants du MCP. Ce débat, fort animé, prouve qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour qu'au-delà des passions s'instaure un climat favorable à une collaboration qui permettrait de mettre en évidence les points convergents des deux associations. — (ed)

Secrétariat AMCF: 20 78 11, de 8 h. à 12 h.

Garde d'enfants malades/baby sitting: 28 84 49, de 14 h. à 17 h. 30.

et du Jura sont invitées à Martigny afin de présenter leurs buts et leurs activités. Ceci pour orienter les Valaisannes à la veille de fonder leur propre CL.

Un groupe de travail fut alors désigné pour élaborer des statuts et préparer l'assemblée constitutive.

L'article premier de ces statuts précise que le Centre de Liaison groupe essentiellement des associations féminines cantonales et locales. La porte est donc ouverte aux associations mixtes. Mais la volonté que ce CL soit le représentant des Valaisannes auprès des tiers et des autorités est clairement exprimée.

Les buts du CL sont notamment : de développer la participation de la femme dans les domaines intéressant la collectivité et d'améliorer le statut de la femme.

Il informe et consulte ses membres sur des questions d'actualité. Il favorise la coordination entre ses membres, facilite ou organise des activités communes d'intérêt général.

En novembre 1983, le Conseil d'Etat, répondant à une motion déposée par la députée Françoise Vannay au Grand Conseil, nommait un Groupe de travail pour les questions féminines. Il a pour mandat d'examiner les inégalités et discrimination de droit et de fait. Il peut également remplir le rôle d'organe consultatif auprès du gouvernement, lors de procédures de consultations.

Ainsi, les Valaisannes se trouvent dotées, à différents niveaux, de structures qui leur permettent, enfin, de faire entendre leur voix et de travailler à l'amélioration de leur statut. — (gbr)

LE CENTRE DE LIAISON EST NE (VS)

Après quelque dix ans de gestation, le Centre de liaison des associations féminines valaisannes a vu le jour le 15 mars 1984. Quatre associations ont adhéré lors de l'assemblée constitutive : l'Action catholique générale des femmes, le Club Soroptimist de Sion, l'Association des Femmes universitaires, la section valaisanne de la Fédération romande des consommatrices. Une dizaine d'associations ont adhéré sous réserve de l'approbation de leur assemblée générale. Et trois se sont dites vivement intéressées. Les marraines étaient nombreuses pour fêter le nouveau-né.

Un premier comité a été élu. Il sera présidé par Monique Gay, de Martigny (Association Femmes-Rencontres-Travail), assistée par Madeleine Biollay, de Sierre (Club des Femmes de Carrières libérales et commerciales), vice-présidente, et de Charlotte de Wolff, de Sion, qui fut durant presque dix ans l'infatigable animatrice du Groupe de coordination des associations féminines valaisannes. En font encore partie : Chantal Balet (ASFU), Marie-Thérèse Bessero (Club Soroptimist), Marie-Hélène Morand (Fédération romande des Consommatrices) et Françoise Zufferey de l'ACGF, Vie et Foi.

C'est en 1975, année de la femme, que se constitua le Groupe de coordination des associations féminines valaisannes. Il organise, chaque automne, dans le cadre du Comptoir de Martigny, des Rencontres féminines sur des thèmes d'intérêt général ou des questions plus spécifiquement féminines. C'est, pour les responsables et les membres des associations intéressant les Valaisannes, l'occasion de nouer un dialogue et d'établir une concertation.

En octobre 1983, des représentantes des Centres de liaison du canton de Vaud

AGENDA

LYCÉUM-CLUB (VD)

15, rue du Bourg
1006 Lausanne

Mardi 2 mai à 20 h. : atelier littéraire avec Luce PECLARD et Martine MAGNARIDES.

Vendredi 4 mai à 17 h. : Jean-Louis KUFFER présente son livre : « Le pain de coucou ». Isabelle CHABANEL en lira quelques extraits. Entrée 3 francs.

Vendredi 11 mai à 17 h. : Récital de Jolanta BRACHEL, pianiste, et Maria SCHWEIZER, violoncelliste. Œuvres de F. Chopin, F. Liszt, A. Scriabine, L. Boccherini et J. Brahms. Entrée 3 francs.

Vendredi 25 mai à 17 h. : Simone RAPIN, écrivain et cantatrice, (Genève) parle de son livre : « La longue marche », qui a reçu le prix des écrivains genevois.

LES AQUARELLES D'YVONNE OLTRAMARE

La Galerie « Temps présent » de la Maison « Les Lauriers », 5, rue Veyras-sat à Genève, expose du 4 au 27 mai, les aquarelles d'Yvonne Oltramare, décédée en 1978, qui fut très liée à notre journal, et y collabora notamment par ses critiques d'expositions. C'est entre sa soixantième et sa 83e année qu'elle se consacra intensément à la peinture.

75e ANNIVERSAIRE DE L'ADF

Le vendredi 1er juin et le samedi 2 juin, à l'Hôtel Métropole à Genève (quai Général-Guisan, 4) l'ADF fêtera le 75e anniversaire de sa fondation et tiendra

sa 73e Assemblée des délégués. Programme auprès du Secrétariat Central, 1111 Romanel-sur-Morges.

UNIONS CHRETIENNES FEMININES VAUDOISES

Soirée sur le thème « La solitude, ça n'existe pas... oui, non ? » Le mercredi 9 mai à 19 h 30, au Centre paroissial de St-Etienne à Prilly. Exposé de Henri Deblue, écrivain et professeur, sur le livre de Jean Vuilleumier « La désaffection ».

AMIES DE LA JEUNE FILLE

Assemblée générale le 8 mai, aux Bioux (vallée de Joux), à la salle des sociétés, dès 9 h 45. L'après-midi, projection du film « La vallée sauvage », de G. Reymond.

BPW CLUB DE LAUSANNE

Soirée avec Maria Mumenthaler, PDG de Manpower, le 8 mai à 20 h 30 au Lycéum, 15, rue de Bourg. Celles qui le souhaitent peuvent se joindre au souper qui aura lieu dès 19 h au restaurant « Au Couscous ».

FEMMES-RENCONTRES- TRAVAIL (VALAIS)

Le prochain stage d'orientation personnelle et professionnelle aura lieu du 7 mai au 1er juin. Renseignements au 027 22 10 18 (Sion), au 027 55 51 51 (Sierre) et au 025 65 27 88 (Saint-Maurice).